

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADALBERT

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert, tenue le **1 décembre 2014** à l'heure et au lieu ordinaire des séances du conseil.

Sont présents à cette séance :

Siège # 1 M. Patrice Thériault	Siège # 4 M. Gaston Bourgault
Siège # 2 M. Nelson Lacroix	Siège # 5 Mme Karine Godbout (absente)
Siège # 3 Mme France Thibodeau	Siège # 6 Mme Brigitte Chouinard

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, René Laverdière.

Magguy Mathault, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

En conséquence,

Il est proposé par Nelson Lacroix et résolu de déclarer cette séance ouverte.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Brigitte Chouinard, appuyé par Patrice Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant le point varia ouvert :

- 01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 03.01** - Séance ordinaire du 3 novembre 2014
- 04 - LÉGISLATION**
 - 04.01** - Adoption du calendrier des sessions régulières du conseil - Année 2015
- 05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**
 - 05.01** - Acceptation des comptes
 - 05.02** - Acceptation des dépenses incompressibles
 - 05.03** - Adoption des journaux
 - 05.04** - Adoption du budget de la MRC - Année 2015
 - 05.05** - Adoption du budget de l'OMH - Année 2015

05.06 - Avis de motion - Adoption du budget de la municipalité - Année 2015
05.07 - Taux d'intérêts - Année 2015
05.08 - Adoption du budget de la RIGD L'Islet-Sud - Année 2015
05.09 - Souper de l'ALPHIS - Demande de participation
05.10 - Maison de la Famille de la MRC de l'Islet - demande de dons pour les paniers de Noël
05.11 - Services avocats pour l'année 2015
05.12 - Acquisition ordinateur en remplacement du serveur
05.13 - Soutien technique PG Solutions Inc.
05.14 - Autorisation de paiement des comptes au 31 décembre 2014
05.15 - Adoption du code d'éthique et de déontologie des employés municipaux
05.16 - Odyssée Appalachienne - Participation à l'édition 2015
06 - SÉCURITÉ INCENDIE
06.01 - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie
06.02 - Rémunération des pompiers volontaires - Année 2014
07 - RÉSEAU ROUTIER
07.01 - Point d'information - Karine Godbout, représentante
07.02 - Résolution - Subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier
08 - HYGIÈNE DU MILIEU
08.01 - Point d'information RIGD, Gaston Bourgault, représentant
08.02 - Acceptation des soumissions pour les tests de laboratoire - usine de traitement des eaux usées
08.03 - Adoption du règlement d'emprunt 01-14 de la RIGD L'Islet-Sud
09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
09.01 - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante
09.02 - Point d'information - Politique familiale, Brigitte Chouinard représentante
10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
10.01 - Point d'information - Transport Adapté, Patrice Thériault, représentant
10.02 - Appui au Carrefour Jeunesse-Emploi de la MRC de l'Islet
11 - TOURISME
11.01 - Point d'information - Tourisme, France Thibodeau, représentante
12 - LOISIRS ET CULTURE
12.01 - Point d'information - Salle municipale, Gaston Bourgault, représentant
12.02 - Point information - Loisirs, Nelson Lacroix représentant
12.03 - Avenir des Églises
12.04 - Demande du groupe ABCD - Serrures sur les armoires
12.05 - Souper des Rois - Demande de la gratuité de la salle communautaire
12.06 - Comité des loisirs - Demande de la gratuité de la salle communautaire
12.07 - Estimation pour la circulation d'air dans le bureau à René et Normand
12.08 - Demande - Emploi d'été Canada
12.09 - Proposition Média - CMATV
13 - PÉRIODE DE QUESTIONS
14 - VARIA
15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

**2014-12
171**

03.01 - Séance ordinaire du 3 novembre 2014

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 novembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par France Thibodeau et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2014, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

04 - LÉGISLATION

**2014-12
172**

04.01 - Adoption du calendrier des sessions régulières du conseil - Année 2015

Il est proposé par Brigitte Chouinard, appuyé par Nelson Lacroix et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le calendrier des sessions régulières du conseil de l'année 2014 avec les dates suivantes :

MARDI le 13 janvier 2015

LUNDI le 2 février 2015

LUNDI le 2 mars 2015

MARDI le 7 avril 2015

LUNDI le 4 mai 2015

LUNDI le 1er juin 2015

LUNDI le 6 juillet 2015

MARDI le 11 août 2015

MARDI le 8 septembre 2015

LUNDI le 5 octobre 2015

LUNDI le 2 novembre 2015

LUNDI le 7 décembre 2015

05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

**2014-12
173**

05.01 - Acceptation des comptes

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par France Thibodeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement des comptes suivants au montant de

- 116 573.85 \$

La vérification des factures à la pièce a été faite par le maire René Laverdière et par la conseillère Brigitte Chouinard. Cette dernière a apposé ses initiales.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2014-12
174**

05.02 - Acceptation des dépenses incompressibles

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur et les cotisations syndicales versées.

En conséquence,

Il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par Patrice Thériault et résolu à l'unanimité

- que les comptes du mois de novembre 2014, soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2014-12
175**

05.03 - Adoption des journaux

Il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par Brigitte Chouinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les journaux généraux suivants :

Journal général # 500 : Conciliation bancaire du mois d'octobre;

Journal général # 501 : Conciliation bancaire du mois d'octobre;

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2014-12
176**

05.04 - Adoption du budget de la MRC - Année 2015

Suite à la présentation du budget de la MRC de l'Islet pour l'année 2015, il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par France Thibodeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le budget de la MRC de l'Islet pour l'année 2015 avec une quote-part pour la Municipalité de Saint-Adalbert de 69 528 \$ et se répartit comme suit :

- Administration générale 18 674 \$
- Développement socio-économique 13 599 \$
- Rémunération des élus 4 385 \$
- Évaluation foncière 21 370 \$
- Aménagement du territoire 2 061 \$
- Géomatique 2 306 \$
- Sécurité incendie 4 802 \$
- Gestion des cours d'eau 774 \$

- Gestion des matières résiduelles 1 557 \$

Payable selon l'échéancier suivant :

- 31 mars 2015 : 23 176 \$
- 30 juin 2015 : 23 176 \$
- 30 septembre 2015 : 23 176 \$

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2014-12
177**

05.05 - Adoption du budget de l'OMH - Année 2015

Suite à la présentation du budget de l'Office Municipal d'Habitation par la directrice Magguy Mathault, il est proposé par Patrice Thériault, appuyé par Nelson Lacroix et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le budget de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Adalbert pour l'année 2015 au montant de 35 393 \$ de déficit dont 90 % payable par la Société d'Habitation du Québec représentant un montant de 31 854 \$ et 10 % payable par la Municipalité de Saint-Adalbert représentant un montant de 3 539 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2014-12
178**

05.06 - Avis de motion - Adoption du budget de la municipalité - Année 2015

Le conseiller Nelson Lacroix donne avis de motion de la présentation d'un règlement pour l'adoption du budget de la Municipalité de Saint-Adalbert pour l'année 2014. La réunion pour l'adoption sera tenue le 18 décembre 2015 à 19h30.

Demande de dispenses de lecture dudit règlement est également faite par la présente.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2014-12
179**

05.07 - Taux d'intérêts - Année 2015

Il est proposé par Patrice Thériault, appuyé par Gaston Bourgault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de fixer le taux d'intérêts à 12 % pour l'année 2015 et ce, pour tous les contribuables dont les comptes sont passés dus. Pour les procédures de vente pour taxes, seulement les taxes de l'année courante seront tolérées.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2014-12
180**

05.08 - Adoption du budget de la RIGD L'Islet-Sud - Année 2015

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu le budget de la Régie Intermunicipale de Gestion des déchets de l'Islet-Sud indiquant des revenus de 168 136,00 \$, des dépenses de 168 136,00 \$;

CONSIDÉRANT QUE notre participation est au montant de 12 960,40 \$ et que les dates de versements sont les suivantes soient : le 5 janvier 2015, le 7 avril 2015, le 7 juillet 2015 et le 8 septembre 2015;

Il est proposé par Brigitte Chouinard, appuyé par France Thibodeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que nous adoptons le budget 2015 de la Régie Intermunicipale de Gestion des déchets de l'Islet-Sud indiquant des revenus de 168 136,00\$, des dépenses de 168 136,00 \$ et notre participation au montant de 12 960,40 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2014-12
181**

05.09 - Souper de l'ALPHIS - Demande de participation

Il est proposé par Brigitte Chouinard, appuyé par Patrice Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acheter 2 cartes pour la Fête traditionnelle de Noël de l'ALPHIS au coût de 12,00 \$ par carte.

05.10 - Maison de la Famille de la MRC de l'Islet - demande de dons pour les paniers de Noël

Les élus laissent porter cette demande.

**2014-12
182**

05.11 - Services avocats pour l'année 2015

CONSIDÉRANT QUE nous terminons le mandat avec Lemieux, Parent, Théberge, avocats pour l'année 2014;

CONSIDÉRANT QUE nous étions avec Morency, avocats depuis déjà plusieurs années;

CONSIDÉRANT QUE les prix sont maintenant similaires pour les deux firmes;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Nelson Lacroix et résolu de retourner avec la firme Morency, avocats.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2014-12
183**

05.12 - Acquisition ordinateur en remplacement du serveur

CONSIDÉRANT QUE nous devons changer l'ordinateur principal de la municipalité puisque nous changeons le logiciel de comptabilité et que ce dernier est désuet pour la taille des nouveaux logiciels;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu 3 propositions de notre fournisseur Informatique IDC;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Gaston Bourgault et résolu :

QUE nous acceptons la proposition # 24782 au coût de 1 692,95 \$ avant taxes applicables.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2014-12
184

05.13 - Soutien technique PG Solutions Inc.

CONSIDÉRANT QUE nous fermons le contrat avec PG Solutions Inc. à compter de janvier 2015;

CONSIDÉRANT QU'IL serait prudent de conserver le contrat d'entretien sur les modules touchant la comptabilité au moins jusqu'au 28 février 2015;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par France Thibodeau et résolu :

QUE la Municipalité de Saint-Adalbert conserve le contrat d'entretien sur les modules touchant la comptabilité

2014-12
185

05.14 - Autorisation de paiement des comptes au 31 décembre 2014

Il est proposé par Brigitte Chouinard, appuyé par Patrice Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale Magguy Mathault et/ou l'adjointe Roxanne Pelletier à effectuer le paiement des comptes au 31 décembre 2014.

2014-12
186

05.15 - Adoption du code d'éthique et de déontologie des employés municipaux

ATTENDU QUE la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, sanctionnée le 2 décembre 2012, crée l'obligation pour toutes les municipalité locales d'adopter un code d'éthique et de déontologie qui énonce les principales valeurs de la Municipalité en matière d'éthique et les règles qui doivent guider la conduite des employés de celle-ci;

ATTENDU QUE la Loi prévoit à l'article 17 que le Code doit reproduire, en faisant les adaptations nécessaires, l'article 19 à l'effet qu'un manquement à une règle prévue au Code par un employé peut entraîner, sur une décision de la Municipalité et dans le respect du contrat de travail, l'application de toute sanction appropriée à la nature et à la gravité du manquement;

ATTENDU QUE conformément à l'article 18 de ladite Loi, l'adoption du Code d'éthique et de déontologie est prise par un règlement;

ATTENDU QUE l'adoption a été précédée de la présentation d'un projet de règlement en date du 1^{er} octobre 2012 ainsi que d'une consultation des employés sur le projet de règlement qui s'est tenue 29 octobre 2012;

ATTENDU QUE conformément à l'article 12 de ladite Loi, un avis public contenant un résumé du projet de règlement a été publié le 2 octobre 2012;

ATTENDU QUE le conseil juge opportun, essentiel et d'intérêt public de se conformer aux exigences de la Loi par l'adoption du Code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Saint-Adalbert;

ATTENDU QU'UN avis de motion a été donné à une séance régulière tenue le 3 novembre 2014;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Nelson Lacroix et résolu que le conseil municipal ordonne et statue par le règlement ainsi qu'il suit, à savoir :

ARTICLE 1 PRÉAMBULE

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2 OBJET

Le présent règlement a pour objet d’adopter un code d’éthique et de déontologie pour les employés de la Municipalité, lequel, notamment, énonce les valeurs de la Municipalité en matière d’éthique et les règles qui doivent guider la conduite des employés.

ARTICLE 3 CODE D’ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS

Le Code d’éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Saint-Adalbert, joint en annexe A est adopté.

ARTICLE 4 PRISE DE CONNAISSANCE DU CODE D’ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Un exemplaire du Code d’éthique et de déontologie est remis à chaque employé de la Municipalité. L’employé doit attester en avoir reçu copie et pris connaissance dans un délai de dix (10) jours suivant sa réception.

Le maire reçoit l’attestation de la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Une copie de l’attestation est versée au dossier de l’employé.

ARTICLE 5 ABROGATION

Le présent règlement abroge et remplace tout règlement, résolution, politique ou directive portant sur un sujet visé par le Code.

ARTICLE 6 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur après l’accomplissement des formalités édictées par la Loi.

2014-12
187

05.16 - Odyssée Appalachienne - Participation à l'édition 2015

Une demande des états financiers sera faite avant que la décision ne soit prise.

06 - SÉCURITÉ INCENDIE

06.01 - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie

Ce dernier mentionne que le camion neuf est arrivé mais est non-conforme pour l'instant. Il y des défauts sur certains compteurs et ils seront changés dans les prochaines semaines. Il y a également la cheminée qui devait être au centre selon le devis technique fournit pas la municipalité mais cette dernière se situe à l'avant. Suite aux tests effectués, l'eau se renverse sur la chaussée alors ce n'est pas acceptable.

2014-12
188

06.02 - Rémunération des pompiers volontaires - Année 2014

Il est proposé par Patrice Thériault, appuyé par France Thibodeau et résolu à l’unanimité des conseillers présents de verser la rémunération des pompiers volontaires pour un montant net de 13 943.14\$.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

07 - RÉSEAU ROUTIER

07.01 - Point d'information - Karine Godbout, représentante

La conseillère représentante est absente mais tient à préciser par l'entremise d'un courriel à la directrice générale qu'elle est satisfaite de l'entretien des chemins car l'entrepreneur met beaucoup plus de sable que les années passées.

**2014-12
189**

07.02 - Résolution - Subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Nelson Lacroix et résolu :

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 10 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

08 - HYGIÈNE DU MILIEU

08.01 - Point d'information RIGD, Gaston Bourgault, représentant

Le projet pour acheter les camions qui vont avec le TRANSTOR a été abandonné puisque c'est beaucoup plus dispendieux que prévu. Pour ce qui est des camions qui ramassent les vidanges, la Régie va voir à en faire l'acquisition. Le contrat de la municipalité de Sainte-Félicité va subir une augmentation de 50 % sur une période de 3 ans pour en arriver au même taux que les municipalités membres.

**2014-12
190** **08.02 - Acceptation des soumissions pour les tests de laboratoire - usine de traitement des eaux usées**

CONSIDÉRANT QU'EN 2015 nous aurons beaucoup d'analyses pour les eaux usées afin de satisfaire aux exigences;

CONSIDÉRANT QUE nous avons demandé des soumissions à différents laboratoires;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu 2 soumissions qui se lisent comme suit :
ENVIRONNEX

Paramètres	Prix unitaire	Quantité (affluent + effluent)	Total
Coli.fécaux	8,65 \$	6	51,90 \$
DBOC5	16,23 \$	18	146,07 \$
DCO	12,99 \$	18	233,82 \$
M.E.S.	9,74 \$	18	175,32 \$
NH4	12,99 \$	12	155,88 \$
Phosphore tot.	12,99 \$	7	90,93 \$
TOTAL ANNUEL :			853,92 \$

Laboratoire BSL

Paramètres	Prix unitaire	Quantité (Affluent + Effluent)	Total
Coli.fécaux	6,00 \$	6	36,00 \$
DBOC5	9,00 \$	18	162,00 \$
DCO	8,00 \$	18	144,00 \$
M.E.S.	9,00 \$	18	162,00 \$
NH4	8,00 \$	12	96,00 \$
Phosphore tot.	10,00 \$	7	70,00 \$
TOTAL ANNUEL :			670,00 \$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Patrice Thériault, appuyé par Brigitte Chouinard et résolu :

QUE la Municipalité de Saint-Adalbert accepte la soumission la plus basse, soit celle de Laboratoire BSL pour l'année 2015 avec les coûts mentionnés dans le tableau ci-haut.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2014-12
191**

08.03 - Adoption du règlement d'emprunt 01-14 de la RIGD L'Islet-Sud

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale de Gestion des Déchets de L'Islet-Sud nous a transmis le règlement no 01-14 décrétant un emprunt et des dépenses de 275 000 \$ pour l'acquisition des équipements (Transtor) et des installations servant au transbordement des déchets et de la récupération;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Brigitte Chouinard et résolu :

QUE la Municipalité de Saint-Adalbert accepte le règlement no 01-14 décrétant un emprunt et des dépenses de 275 000 \$ pour l'acquisition des équipements (Transtor) et des installations servant au transbordement des déchets et de la récupération.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

09.01 - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante

Une réunion a été tenue avec le comité et les sujets discutés sont ceux-ci :

- Ouverture de la bibliothèque lors du dîner des bénévoles : sera ouverte à partir de janvier 2015;
- Discussions sur divers ateliers ou cours sur les connaissances des aînés (fermières) : prévisions septembre 2015
- Vie Active : reprise des activités : janvier 2015

- Bottin de services pour les aînés : début des recherches et du montages en juin 2015;
- Acquisition d'un jeu de Shuffle Board et/ou pétanque : si nous sommes acceptés à des programmes de subvention;

09.02 - Point d'information - Politique familiale, Brigitte Chouinard représentante

La fête de Noël se tiendra le 13 décembre prochain lors d'un déjeuner-pyjama et ce, dès 9h00 le matin. La municipalité fera l'achat d'un sapin pour la salle municipale.

10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.01 - Point d'information - Transport Adapté, Patrice Thériault, représentant

Une rencontre est prévue la semaine prochaine.

2014-12
192

10.02 - Appui au Carrefour Jeunesse-Emploi de la MRC de l'Islet

Considérant que le Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de L'Islet (CJEL) est né en 1996, afin de guider et d'accompagner les jeunes de la MRC de L'Islet âgés de 16 à 35 ans dans leur insertion socioprofessionnelle sans discrimination quant à leur statut;

Considérant que le CJEL aide en moyenne 230 jeunes par année grâce à la subvention liée à sa mission de base;

Considérant que le CJEL rejoint en moyenne 1 000 jeunes par année grâce à l'ensemble de ses activités;

Considérant que le CJEL est l'organisme qui rassemble dans un même lieu un éventail de services d'employabilité auprès des jeunes de 16 à 35 ans qui ont comme objectif d'améliorer leurs conditions de vie;

Considérant que la MRC de L'Islet comprend et reconnaît l'apport important du CJEL pour les jeunes ainsi que pour le développement socioéconomique du territoire;

Considérant la décision du gouvernement du Québec de changer la structure de financement du CJEL qui met en péril l'offre de service aux jeunes de la MRC de L'Islet;

Considérant qu' une des conséquences majeures de ce changement fera en sorte que le CJEL ne pourra plus recevoir tous les jeunes adultes de 16 à 35 ans, puisque leurs services seront réservés à une clientèle ciblée et priorisée par Emploi-Québec, soit les prestataires d'assistance-emploi et les prestataires d'assurance-emploi. Ainsi, c'est plus de 80 % de la clientèle actuelle du CJEL qui sera exclue;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Gaston Bourgault et résolu à l'unanimité que la MRC de L'Islet appuie le Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de L'Islet dans ses démarches pour préserver sa mission et ainsi assurer l'accès aux services à l'ensemble des jeunes de notre territoire;

- que copie de cette résolution soit transmise à monsieur Norbert Morin, député de Côte-du-Sud, afin d'appuyer nos démarches de même qu'à toutes les municipalités de la MRC de L'Islet afin de recevoir leur appui à ce sujet.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

11 - TOURISME

11.01 - Point d'information - Tourisme, France Thibodeau, représentante

La présentation sera transmise aux élus par courriel.

12 - LOISIRS ET CULTURE

12.01 - Point d'information - Salle municipale, Gaston Bourgault, représentant

Construction Réalise a fait les quelques réparations nécessaires à la toiture, le reste des travaux se feront au printemps.

12.02 - Point information - Loisirs, Nelson Lacroix représentant

Ce dernier rencontrera Gabriel Bélanger la semaine prochaine et le chalet des loisirs sera ouvert pour la période des fêtes même si la glace n'est pas prête.

12.03 - Avenir des Églises

René nous reviendra avec son horaire afin de déterminer des dates précises pour la tenue d'une rencontre avec les citoyens sur l'avenir de l'Église.

**2014-12
193**

12.04 - Demande du groupe ABCD - Serrures sur les armoires

Il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par Patrice Thériault et résolu d'accepter que les serrures soient installées sur les armoires de nourriture du groupe des bénévoles A.B.C.D. Il est également résolu que Gaston Bourgault s'occupe de ce dossier.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2014-12
194**

12.05 - Souper des Rois - Demande de la gratuité de la salle communautaire

Il est proposé par Patrice Thériault, appuyé par Nelson Lacroix et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire don de la location de la salle en guise de commandite pour le souper des Rois.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2014-12
195**

12.06 - Comité des loisirs - Demande de la gratuité de la salle communautaire

Il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par Gaston Bourgault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder la gratuité de la salle au comité des loisirs advenant le cas où la soirée du 31 décembre serait tenue.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2014-12
196**

12.07 - Estimation pour la circulation d'air dans le bureau maire et du directeur des travaux publics

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par France Thibodeau et résolu d'accepter l'estimation faite par Construction Réalise Inc. au coût de 750,00 \$ avant taxes pour la pose de grilles dans le bureau du maire et du directeur des travaux publics.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2014-12
197**

12.08 - Demande - Emploi d'été Canada

Il est proposé par Brigitte Chouinard, appuyé par France Thibodeau et résolu de demander 4 projets étudiants pour l'année 2015. Nous demanderons 2 projets pour les postes de moniteurs de terrain de jeux ainsi que 2 manœuvres pour divers travaux.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

12.09 - Proposition Média - CMATV

Les élus laissent porter cette demande.

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

14 - VARIA

Aucun sujet

14.01 - Éclairage des rues

Le projet d'Hydro-Québec pour l'éclairage des rues se terminera le 31 mars 2015 à la place de 2016.

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Nelson Lacroix, et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement

Fermeture à 20.50 hrs

René Laverdière, maire

Magguy Mathault, dir. gén. & sec. trés.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Adalbert, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des dépenses décrites ci-devant.

Magguy Mathault, directrice générale et sec. très.